

RAPPORT DE VÉRIFICATION PARTICULIÈRE

EXAMEN D'ADMISSION À LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE(ER) (SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022)

RAPPORT D'ÉTAPE 3, PARTIE III : ANALYSE DE
L'EXPÉRIENCE DES PERSONNES CANDIDATES
RELATIVE À LEUR FORMATION EN TEMPS DE
PANDÉMIE

COMMISSAIRE À L'ADMISSION AUX PROFESSIONS

Octobre 2023

Numéro de dossier

5300-22-001

Profession(s) concernée(s)

Infirmière et infirmier

Le présent document est publié sur les pages Web du commissaire du site de l'Office des professions du Québec à l'adresse suivante :

<https://www.opq.gouv.qc.ca/commissaire/publications>.

Pour tout renseignement, s'adresser au bureau du commissaire :

500, boulevard René-Lévesque Ouest

6e étage, bureau 6.500, C.P. 40

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 864-9744

Sans frais : 1 800 643-6912

Télécopieur : 514 864-9758

Courriel : commissaire@opq.gouv.qc.ca

Tous droits réservés pour tous les pays

© Gouvernement du Québec, 2023

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
2	MÉTHODOLOGIE	1
2.1	Énoncés des questions et méthode d'analyse	1
2.2	Répondants et établissements d'enseignement.....	2
3	APPRÉCIATION DES PROGRAMMES DE FORMATION PAR LES RÉPONDANTS.....	4
3.1	Contextualisation	4
3.2	Éléments de considération dans les programmes de formation.....	7
3.2.1	Durée globale du programme de formation.....	7
3.2.2	Durée de certaines parties du programme de formation.....	8
3.2.3	Appréciation de l'intensité de certaines sessions	10
3.3	Types de contenu affectés dans les programmes de formation.....	10
3.4	Stages d'étude	12
3.4.1	Réalisation des stages	12
3.4.2	Contexte d'apprentissage des stages.....	14
3.4.3	Appréciation des éléments reliés au déroulement des stages en présentiel dans les établissements de santé.....	16
4	RESSOURCES DE PRÉPARATION À L'EXAMEN	17
4.1	Travailler en tant que CEPI	17
4.2	Ressources suggérées par l'Ordre.....	17
4.3	Autres ressources de préparation	18
5	SYNTHÈSES DES COMMENTAIRES CONCERNANT LES PROGRAMMES DE FORMATION	19
5.1	Formation initiale collégiale.....	19
5.2	Formation initiale universitaire.....	20
5.3	Formation destinée aux personnes candidates formées hors du Québec.....	21
6	SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES CONCERNANT LE TRAVAIL EN TANT QUE CEPI	21
6.1	Répondants en provenance de la formation initiale collégiale.....	22
6.2	Répondants en provenance de la formation initiale universitaire	22
6.3	Répondants en équivalence de diplôme et de formation	23
7	CONCLUSIONS	24

ANNEXES	27
Annexe 1 : Questionnaire administré aux personnes candidates à l'examen professionnel du 22 septembre 2022	27
Annexe 2 : Représentativité des répondants comparativement à l'ensemble des personnes candidates.....	35
Annexe 3 : Répartition des répondants en fonction des programmes de formation offerts dans les établissements d'enseignement au Québec	37

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des répondants issus de la formation initiale collégiale et universitaire en fonction de leur année d'étude durant l'hiver 2020.....	5
Figure 2 : Répartition des résultats à l'examen (1 ^{re} tentative) de septembre 2022 en fonction de l'année d'étude dans laquelle se trouvaient les répondants issus de la formation initiale à l'hiver 2020.....	7
Figure 3 : Selon les parcours de formation, répartition des répondants ayant mentionné que la durée globale de leur programme a été allongée, réduite ou inchangée par la situation sociosanitaire.....	8
Figure 4 : Selon les parcours de formation, répartition des répondants ayant mentionné que la durée de certaines parties de leur programme a été affectée ou pas par la situation sociosanitaire.....	9
Figure 5 : Répartition des répondants issus de la formation initiale qui se trouvaient en 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e année durant l'hiver 2020 ayant mentionné que la durée de certaines parties de leur programme de formation avait été affectée ou pas par la situation sociosanitaire.	10
Figure 6 : Répartition des répondants ayant mentionné que les cours théoriques, les laboratoires et les stages ont été affectés dans leur programme de formation par la situation sociosanitaire.....	11
Figure 7 : Répartition des répondants issus de la formation initiale qui se trouvaient en 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e année durant l'hiver 2020 ayant mentionné que les cours théoriques, les laboratoires et les stages de leur programme de formation avaient été affectés par la situation sociosanitaire.....	12
Figure 8 : Répartition des répondants ayant mentionné la réalisation partielle ou complète (avec ou sans report) de tous leurs stages pendant la crise sociosanitaire	13
Figure 9 : Répartition des répondants issus de la formation initiale qui se trouvaient en 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e année durant l'hiver 2020 ayant mentionné la réalisation partielle ou complète (avec ou sans report) de tous leurs stages pendant la crise sociosanitaire	14
Figure 10 : Répartition des répondants ayant mentionné que les stages ont eu lieu en présentiel, en mode hybride ou exclusivement en virtuel durant leur parcours de formation	15
Figure 11 : Répartition des répondants issus de la formation initiale qui se trouvaient en 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e année durant l'hiver 2020 ayant suivi leurs stages d'études en présentiel, en mode hybride ou virtuel.	16

AVANT-PROPOS

Le Rapport d'étape 3 est le dernier rapport d'étape de la vérification. Il porte notamment sur la formation et la préparation des personnes candidates à la profession infirmière en temps de pandémie. Il est constitué des documents suivants :

- [Partie I](#) : conclusions sur la formation des personnes candidates en temps de pandémie et sur les suites au Rapport d'étape 2, recommandations ;
- [Partie II](#) : analyse de l'expérience des établissements d'enseignement en temps de pandémie ;
- [Partie III](#) : analyse de l'expérience des personnes candidates relative à leur formation en temps de pandémie (présent document) ;
- [Partie IV](#) : résumé de littérature.

Tous ces documents sont disponibles sur les [pages Web du commissaire](#).

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les taux de réussite à l'examen de septembre 2022 utilisés dans le présent rapport sont ceux publiés par l'Ordre. Ces taux de réussite ont été calculés à partir d'une note de passage qui comporte l'ajout de l'erreur de mesure de l'examen. Dans le Rapport d'étape 2 de cette présente vérification, le commissaire considère que cet ajout n'est pas justifié sur le plan méthodologique et que le motif invoqué par l'Ordre pour cet ajout n'est pas documenté.

1 INTRODUCTION

À la suite des résultats de l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec à sa séance du mois de septembre 2022, le commissaire à l'admission aux professions a lancé une vérification particulière (enquête) concernant l'examen professionnel en vue de l'admission à la profession d'infirmière(ier) au Québec. Cet examen est sous la responsabilité de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (ci-après « l'Ordre »). La vérification porte sur l'examen en tant que tel, de même que sur la formation et la préparation à l'examen des personnes candidates.

Dans le cadre de l'enquête, un questionnaire a été envoyé le 10 février 2023 à l'ensemble des personnes candidates présentes à la séance du 26 septembre de l'examen professionnel afin de recueillir des informations concernant l'appréciation des éléments de l'examen et de sa préparation ainsi que de leur formation reçue pendant la crise sociosanitaire amorcée à l'hiver 2020.

Dans un premier sommaire publié le 9 mai 2023 (voir [Partie IV](#) du Rapport d'étape 2) ont été illustrés les résultats du questionnaire portant sur l'appréciation des éléments de l'examen par les personnes candidates ayant répondu au questionnaire.

Intégré dans la présente Partie III du Rapport d'étape 3, ce second sommaire présente les résultats du questionnaire portant sur l'appréciation du parcours de formation suivi par les personnes candidates et sur leur préparation avant de se présenter à l'examen professionnel du 26 septembre 2022.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Énoncés des questions et méthode d'analyse

Le questionnaire contient 28 questions dont 21 sont fermées. Toutes les réponses sont confidentielles. Les coordonnées ont été demandées aux répondants uniquement dans le but de fusionner des bases de données et de s'assurer de l'exactitude des correspondances d'individus.

Les questions¹ sont réparties comme suit :

- Profil des personnes candidates ayant répondu au questionnaire : **4 questions** | Q.1 à Q.4
- Appréciation des éléments de l'examen : **1 question** | Q.5

¹ Voir le questionnaire complet à l'[annexe 1](#)

- Utilisation de ressources en vue de *la préparation à l'examen* : **5 questions** | Q.6 à Q.10
- Recueil d'informations concernant *le programme d'étude* : **6 questions** | Q.11 à Q.15 ; Q.21
- Recueil d'informations concernant *les stages d'étude* : **5 questions** | Q.16 à Q.20
- Recueil d'informations concernant *l'externat* : **2 questions** | Q.22 ; Q.23
- Recueil d'informations concernant *le travail en tant que CEPI* : **5 questions** | Q.24 à Q.28

Cette partie du Rapport d'étape 3 concerne l'analyse des questions reliées aux programmes de formation. Les données recueillies ont été corroborées avec les données fournies dans les documents de l'Ordre quant aux profils des personnes candidates, notamment le nombre de tentatives et le résultat obtenu à l'examen de septembre, le niveau de formation de la personne candidate et l'établissement d'enseignement de provenance ainsi que les précisions relatives aux personnes candidates formées hors du Québec.

2.2 Répondants et établissements d'enseignement

Parmi les 2904 personnes candidates présentes à l'examen professionnel, 67 % ont répondu au questionnaire du bureau du commissaire (n=1948). Après avoir supprimé les questionnaires incomplets, 1774 ont pu être analysés dans la [partie IV du Rapport d'étape 2](#) concernant l'appréciation des éléments de l'examen et ce sont 1505 questionnaires complets qui ont été considérés dans la présente partie du Rapport d'étape 3, ce qui représente 52 % des personnes candidates présentes à l'examen.

Ce taux de questionnaires complets (52 %) et la taille de l'échantillonnage (1505) demeurent suffisants pour effectuer l'analyse et établir des liens cohérents entre les résultats à l'examen professionnel et sa préparation ainsi qu'avec l'appréciation des contenus des programmes de formation durant la pandémie de COVID-19 amorcée en mars 2020.

Le profil des 1505 personnes candidates ayant répondu au questionnaire² a été analysé afin d'assurer une fiabilité méthodologique et qu'il soit représentatif de l'ensemble des personnes candidates présentes à l'examen. À la lumière de ces comparaisons, représentées dans les tableaux 1 à 4 de l'[annexe 2](#), l'échantillon des répondants, pour lequel toutes les questions relatives à la formation sont complètes, est relativement similaire à la répartition des profils de l'ensemble des personnes candidates présentes à

² Pour alléger le texte, les personnes candidates ayant répondu au questionnaire et qui font l'objet de la présente analyse seront nommées « répondants » dans ce document.

l'examen. Eu égard à la taille de l'échantillon des répondants, l'analyse des résultats et les constats en découlant sont considérés comme représentatifs.

Le profil des répondants (n=1505) visés dans cette analyse est le suivant :

- Environ 63 % des répondants sont issus de la formation initiale collégiale (programmes 180.B0 et 180.A0) et 17,5 % de la formation initiale universitaire.
- Les répondants formés hors du Québec sont représentés à 19,5 %, dont 16 % en provenance d'un programme de formation d'appoint (AEC CWA.0B/0K) prescrit par l'Ordre.
- Ce sont 55 % et 69 % des répondants, issus de la formation initiale collégiale et universitaire respectivement, qui ont été externes durant leur programme d'études.
- Plus de 90 % des répondants issus de la formation initiale collégiale et universitaire et plus de 70 % en provenance d'une formation d'appoint collégiale ont travaillé en tant que CEPI.

À des fins d'analyse concernant l'appréciation de la formation reçue pendant la crise sociosanitaire amorcée à l'hiver 2020, uniquement les répondants ayant suivi un parcours de formation dans les établissements d'enseignement collégiaux et universitaires au Québec seront analysés (n=1455), les répondants formés hors du Québec en équivalence de diplôme et de formation seront exclus (n=50).

Les établissements d'enseignement concernés dans cette analyse sont les suivants :

- 7 universités dont 1 offre à la fois une maîtrise et le baccalauréat donnant accès au permis d'exercer la profession ;
- 49 cégeps, dont
 - 32 offrent uniquement le programme de DEC 180.A0 ;
 - 8 offrent à la fois les programmes de DEC destinés aux auxiliaires (180.B0) et le DEC (180.A0) ;
 - 7 offrent à la fois les programmes AEC (CWA.0B/0K) et DEC (180.A0) ;
 - 2 offrent les 3 programmes : DEC 180.A0, 180.B0 et l'AEC (CWA.0B/0K).

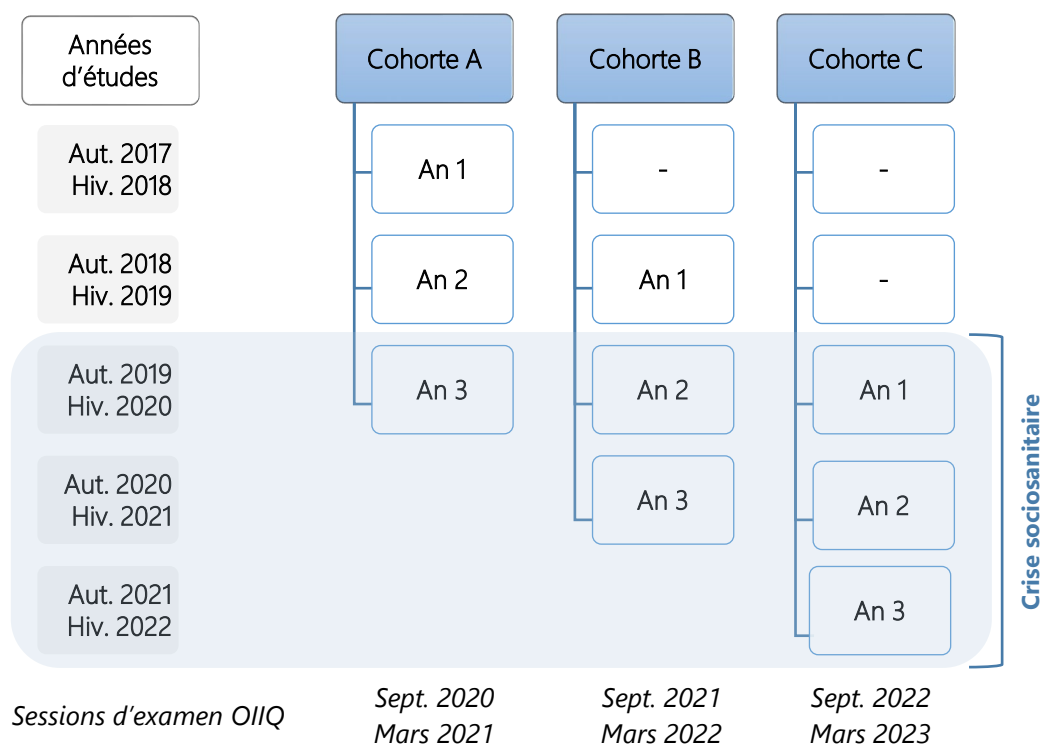
La répartition du nombre de répondants par programme de formation et selon les établissements d'enseignement du Québec inclus dans cette analyse est représentée à l'[annexe 3](#).

3 APPRÉCIATION DES PROGRAMMES DE FORMATION PAR LES RÉPONDANTS

3.1 Contextualisation

Afin de contextualiser l'appréciation qu'ont émise les répondants sur les éléments de leur programme de formation suivi durant la période de crise sociosanitaire, leur cycle d'études a été examiné dans un premier temps. En effet, les personnes candidates ayant participé à la séance de l'examen de septembre 2022 pouvaient se trouver en 1^{re}, 2^e ou 3^e année de leur cycle d'études durant l'hiver 2020. Elles auraient donc pu subir les mesures d'adaptation prises dans leur établissement d'enseignement pendant une durée variable avant de se présenter à l'examen professionnel.

En théorie et tel qu'illustré dans le schéma ci-dessous, les répondants qui étaient en 1^{re} année durant l'hiver 2020 – *représentés sous le nom de Cohorte C* – sont ceux qui ont eu à composer le plus longtemps avec les mesures d'adaptation amorcées en mars 2020 avant de se présenter à leur examen professionnel de septembre 2022.

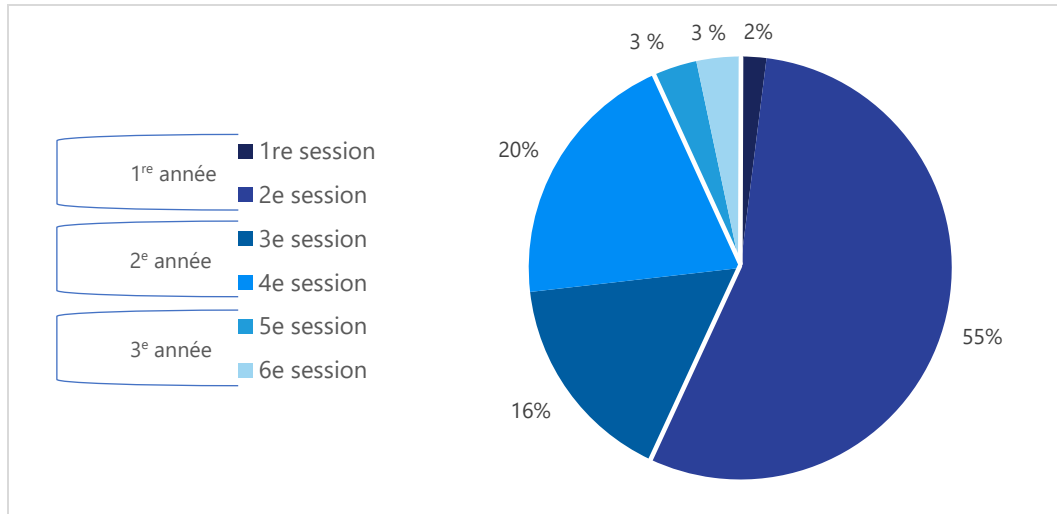


Tel qu'illustré à la Figure 1 ci-dessous, parmi les répondants issus de la formation initiale collégiale (n=1110) et universitaire (n=300) ayant précisé leur année d'étude durant l'hiver 2020 :

- 57 % mentionnent avoir été en 1^{re} année (1^{re} et 2^e sessions) ;

- 36 % précisent avoir été en 2^e année (3^e et 4^e sessions) et
- 7 % en 3^e année (5^e et 6^e session).

Figure 1 : Répartition des répondants issus de la formation initiale collégiale et universitaire en fonction de leur année d'étude durant l'hiver 2020



La majorité des répondants en provenance des programmes de formation universitaire (82 %) se trouvaient en 1^{re} année durant l'hiver 2020 alors que les répondants issus de la formation initiale collégiale étaient plus diversifiés : 50 % mentionnaient être en 1^{re} année et 40 % en 2^e et 3^e année.

Cette diversité entre les répondants en ce qui a trait à la durée des études pendant laquelle ils ont eu à subir les mesures d'adaptation sociosanitaires a été considérée dans ce rapport d'analyse.

Parmi les répondants issus de la formation initiale collégiale (n=1110) et universitaire (n=300), l'examen de septembre 2022 était une 1^{re} tentative pour 82 % et 94 % d'entre eux respectivement.

Il est à noter que, parmi les répondants issus de la formation initiale qui mentionnent avoir été en 1^{re} année à l'hiver 2020 (n=804), la séance de septembre 2022 était une première tentative d'examen pour la grande majorité d'entre eux (98 %). Parmi les répondants mentionnant avoir été en 2^e année (n=515), 71 % d'entre eux en étaient à la première tentative d'examen. Et parmi les répondants mentionnant avoir été en 3^e année (n=93), 44 % d'entre eux en étaient à la première tentative d'examen³.

³ Les données recueillies dans le cadre de cette analyse ont été corroborées avec les données fournies dans les documents de l'Ordre, notamment en ce qui concerne le nombre de tentative et le résultat obtenu à l'examen de septembre 2022.

Pour établir un lien potentiel entre la durée des études suivies pendant la période pandémique et les résultats obtenus à la séance de l'examen de septembre, seulement les répondants pour qui cet examen était une première tentative ont été considérés pour éviter tout biais.

La Figure 2 ci-dessous présente la répartition des résultats obtenus lors de la 1^{re} tentative à l'examen professionnel pour les répondants collégiens et universitaires qui mentionnent avoir été en 1^{re}, 2^e ou 3^e année durant l'hiver 2020.

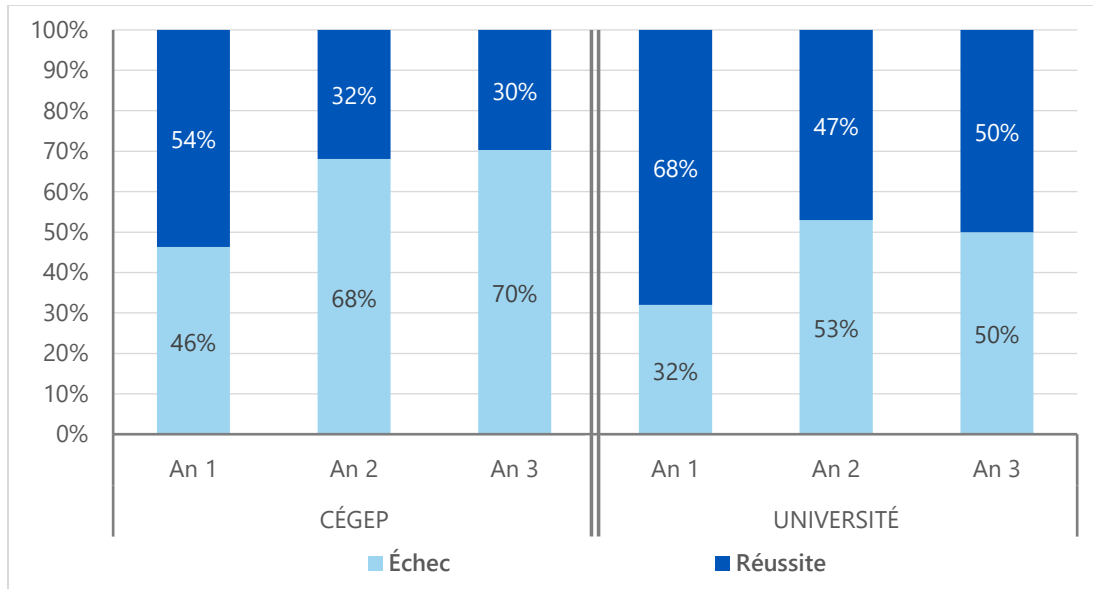
La proportion de répondants ayant réussi l'examen lors de la 1^{re} tentative est environ 20 % supérieure chez les répondants qui étaient en 1^{re} année durant l'hiver 2020 comparativement à ceux qui se trouvaient en 2^e et en 3^e année. Cette tendance est similaire tant chez les répondants issus de la formation initiale collégiale qu'universitaire.

Ces constats suggèrent qu'un lien ne peut pas facilement être établi entre la durée des études pendant laquelle les répondants ont eu à composer avec les mesures d'adaptation prises dans les milieux d'enseignement durant la crise sociosanitaire et le taux de réussite à l'examen de septembre 2022. En effet, les répondants ayant été le plus longtemps exposés aux mesures d'adaptation (An 1 durant l'hiver 2020) présentent une proportion plus élevée de réussite à l'examen professionnel que ceux qui ont été exposés pendant une période plus courte (An 2 ou An 3 durant l'hiver 2020).

Les ou les facteurs expliquant une proportion moindre de réussite à l'examen pour les répondants se trouvant en 2^e et en 3^e année à l'hiver 2020 n'ont pas pu être identifiés avec certitude. On peut penser que la formation didactique et clinique de l'an 2 et 3 dans les programmes est plus conséquente et, si perturbée, a plus d'impact ou se rattrape moins bien que celle de l'an 1.

L'analyse de l'appréciation des éléments de contenu des programmes de formation pourrait permettre d'identifier des pistes d'explication.

Figure 2 : Répartition des résultats à l'examen (1^{re} tentative) de septembre 2022 en fonction de l'année d'étude dans laquelle se trouvaient les répondants issus de la formation initiale à l'hiver 2020



3.2 Éléments de considération dans les programmes de formation

Les sections suivantes portent sur l'analyse des données recueillies auprès des répondants concernant les changements éventuellement rencontrés dans leurs parcours de formation. Plusieurs éléments ont été examinés notamment :

- la durée totale du programme,
- la durée et l'intensité de certaines sessions du programme,
- le type de cours ou d'activité suivie,
- les stages et leur déroulement.

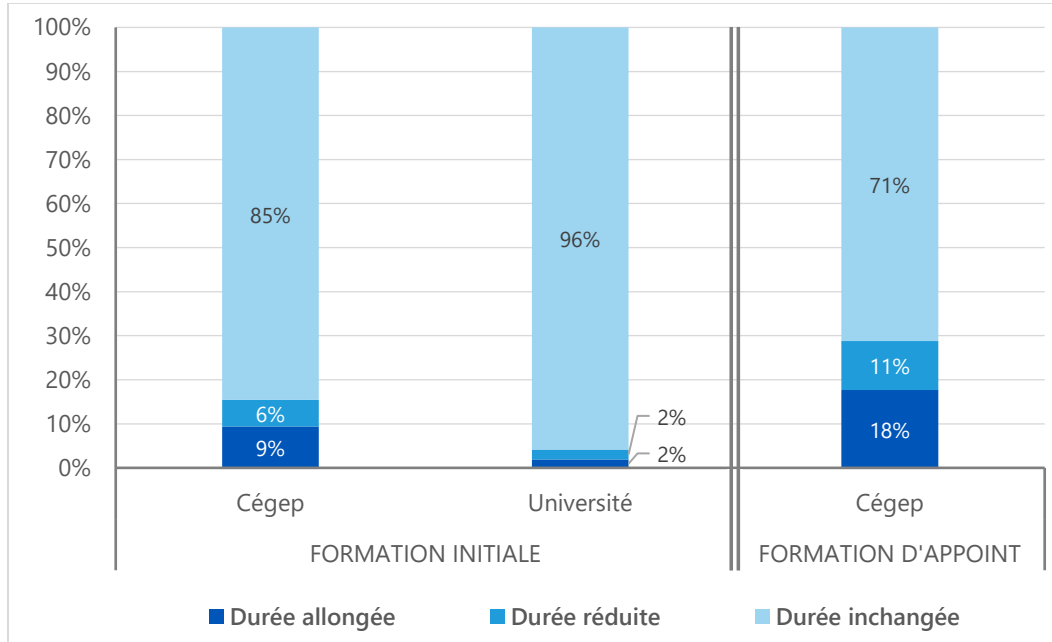
Dans l'ensemble, plus de 70 % des répondants ont mentionné que leur établissement d'enseignement avait procédé à des changements dans leur programme de formation en raison de la pandémie : 72 % de répondants issus de la formation initiale collégiale et 88 % de l'universitaire. La proportion est moindre (48 %) chez les répondants formés hors du Québec issus de la formation d'appoint collégiale.

3.2.1 Durée globale du programme de formation

Comme illustré à la Figure 3, dans l'ensemble, une majorité de répondants issus de la formation initiale collégiale (85 %) et universitaire (96 %) mentionnent que la durée globale du programme de formation n'a pas été affectée durant la période de crise sociosanitaire. Les répondants formés hors du Québec ayant suivi une formation d'appoint

collégiale ont mentionné dans une moindre proportion (71 %) que la durée globale de leur programme n'avait pas été affectée, 18 % mentionnent qu'elle aurait été allongée.

Figure 3 : Selon les parcours de formation, répartition des répondants ayant mentionné que la durée globale de leur programme a été allongée, réduite ou inchangée par la situation sociosanitaire

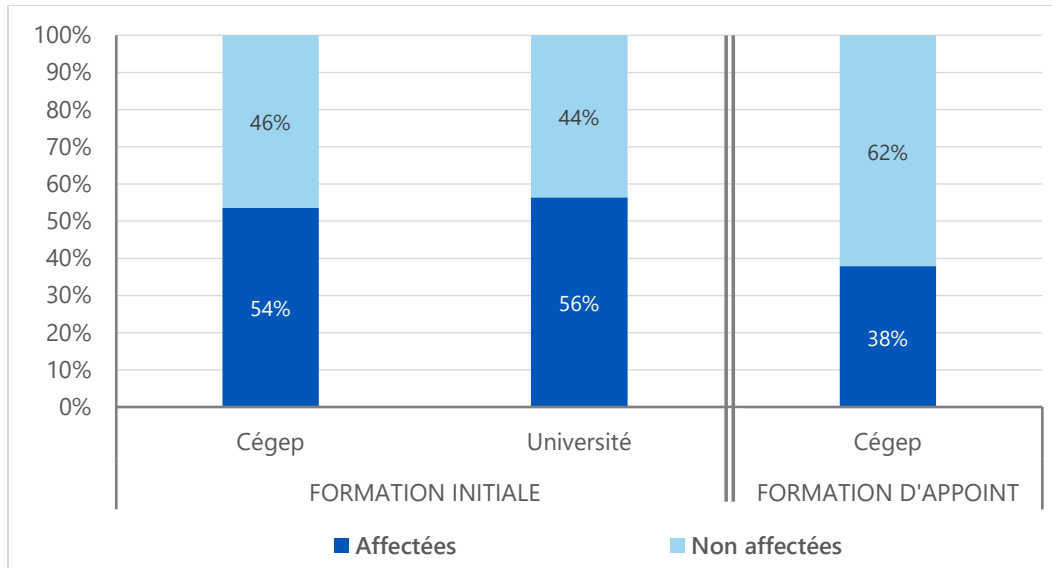


3.2.2 Durée de certaines parties du programme de formation

Bien qu'une grande majorité de répondants ait mentionné que la durée globale du programme n'avait pas été affectée, il semblerait que la durée de certaines parties du programme l'ait été.

Comme illustré à la Figure 4 ci-dessous, un peu plus de la moitié des répondants issus de la formation initiale (cégeps : 54 % ; universités : 56 %) ont mentionné que la durée de certaines parties de leur programme de formation avait été affectée. Les répondants issus d'une formation d'appoint collégial l'ont considéré dans une moindre mesure (38 %).

Figure 4 : Selon les parcours de formation, répartition des répondants ayant mentionné que la durée de certaines parties de leur programme a été affectée ou pas par la situation sociosanitaire

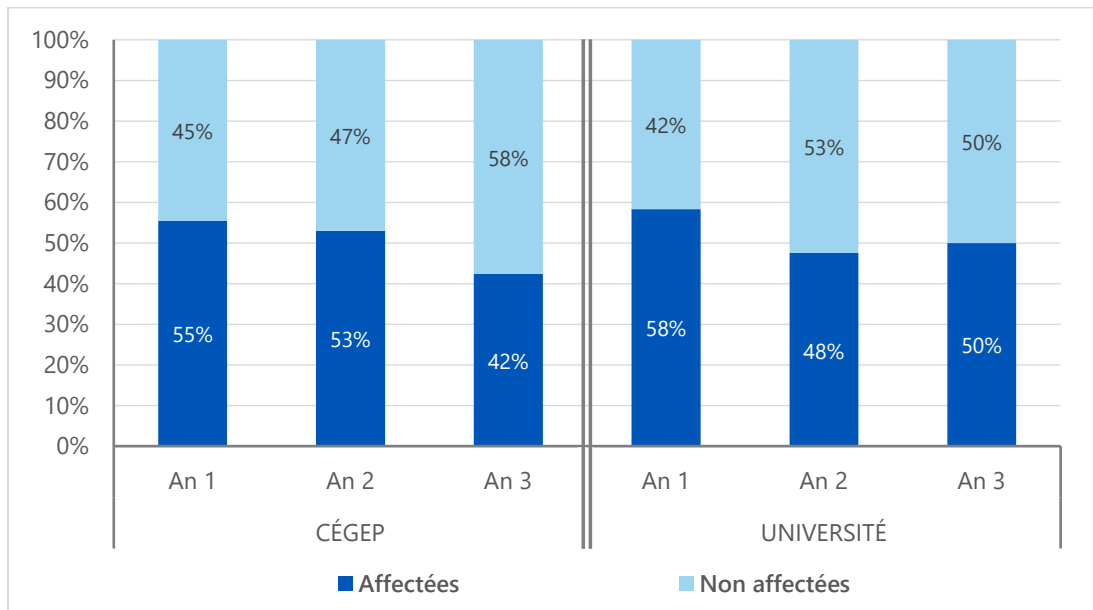


La Figure 5 ci-dessous illustre la répartition des répondants issus de la formation initiale qui se trouvaient en 1^{re}, 2^e ou 3^e année durant l'hiver 2020 ayant mentionné que la durée de certaines parties de leur programme de formation avait été affectée par la situation sociosanitaire.

Les répondants issus du cégep et de l'université qui étaient en 1^{re} année durant l'hiver 2020 mentionnent dans une proportion relativement similaire (55 % et 58 %) que la durée de certaines parties de leur programme de formation a été affectée. Les répondants issus de la formation initiale qui étaient en 3^e année au niveau collégial au cours de l'hiver 2020 ont rapporté dans une moins grande proportion (42 %) que ceux au niveau universitaire (50 %) que la durée de certaines parties de leur programme avait été affectée.

Il n'en demeure pas moins que l'ensemble des 3 cohortes a rapporté dans des proportions relativement similaires que la durée de certaines parties des programmes de formation initiale avait été affectée.

Figure 5 : Répartition des répondants issus de la formation initiale qui se trouvaient en 1^{re}, 2^e ou 3^e année durant l'hiver 2020 ayant mentionné que la durée de certaines parties de leur programme de formation avait été affectée ou pas par la situation sociosanitaire



3.2.3 Appréciation de l'intensité de certaines sessions

Autant de répondants (environ 70 %) issus des programmes de formation initiale collégiale et universitaire ont mentionné que l'intensité de certaines sessions n'avait pas plus augmenté que d'habitude durant la période de crise sociosanitaire. Plus de 75 % de répondants issus de la formation d'appoint dans les cégeps ont donné la même réponse.

Aucune distinction n'a été mise en évidence entre les trois cohortes de répondants. Que ce soient les répondants qui étaient en 1^{re}, 2^e ou 3^e année durant l'hiver 2020, chacune de ces cohortes a considéré dans les mêmes proportions (environ 70 %) que les sessions n'avaient pas été plus intensives que d'habitude.

3.3 Types de contenu affectés dans les programmes de formation

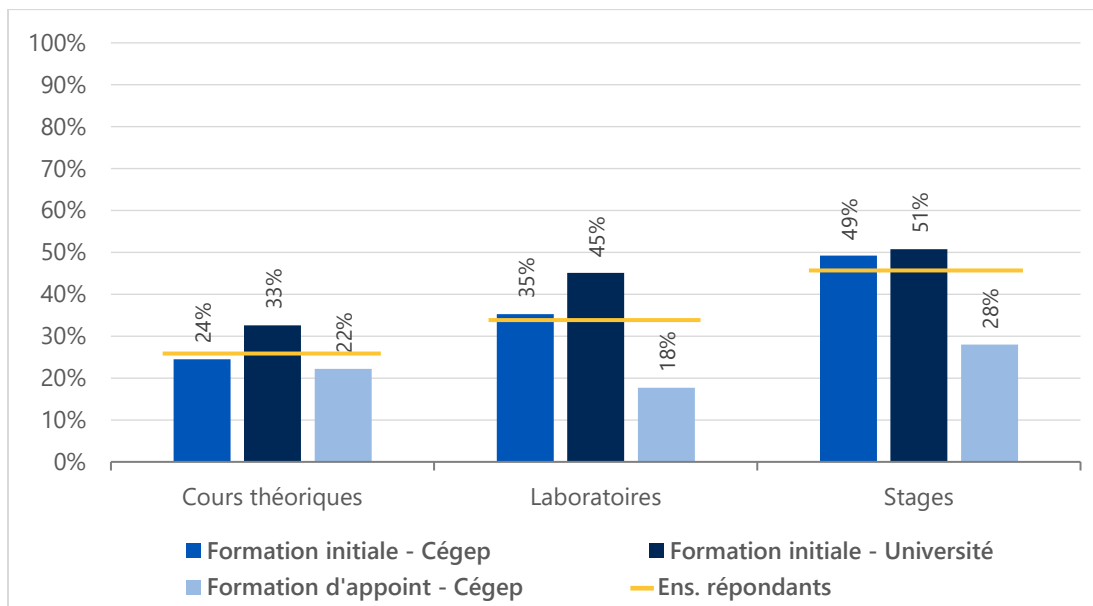
Les répondants ont apprécié si les types de contenu dans les programmes de formation (cours théorique, laboratoire, stage) avaient été affectés par la crise sociosanitaire.

Dans l'ensemble, parmi les répondants ayant suivi des programmes de formation au cégep et à l'université, 46 % ont mentionné que les stages dans leur programme avaient été affectés par la crise sociosanitaire. Les répondants ont considéré que les laboratoires et les cours théoriques avaient été également affectés dans une moindre proportion ; 34 % et 26 % respectivement.

La Figure 6 ci-dessous illustre la répartition des répondants ayant mentionné que les cours théoriques, les laboratoires et les stages ont été affectés dans leur programme de formation. Parmi les répondants issus des formations initiales (cégep et université), environ 30 % ont mentionné que les cours théoriques avaient été affectés et 40 %, les laboratoires, avec une proportion plus élevée de 10 % chez les universitaires pour les deux types de contenu. Une proportion similaire de répondants issus des deux programmes de formation initiale (environ 50 %) a rapporté que les stages avaient été affectés par la situation sociosanitaire.

Les répondants formés hors du Québec issus d'une formation d'appoint collégiale ont considéré dans une plus faible proportion par rapport aux répondants issus des formations initiales que les laboratoires (18 %), les cours théoriques (22 %) et les stages (28 %) avaient été affectés.

Figure 6 : Répartition des répondants ayant mentionné que les cours théoriques, les laboratoires et les stages ont été affectés dans leur programme de formation par la situation sociosanitaire



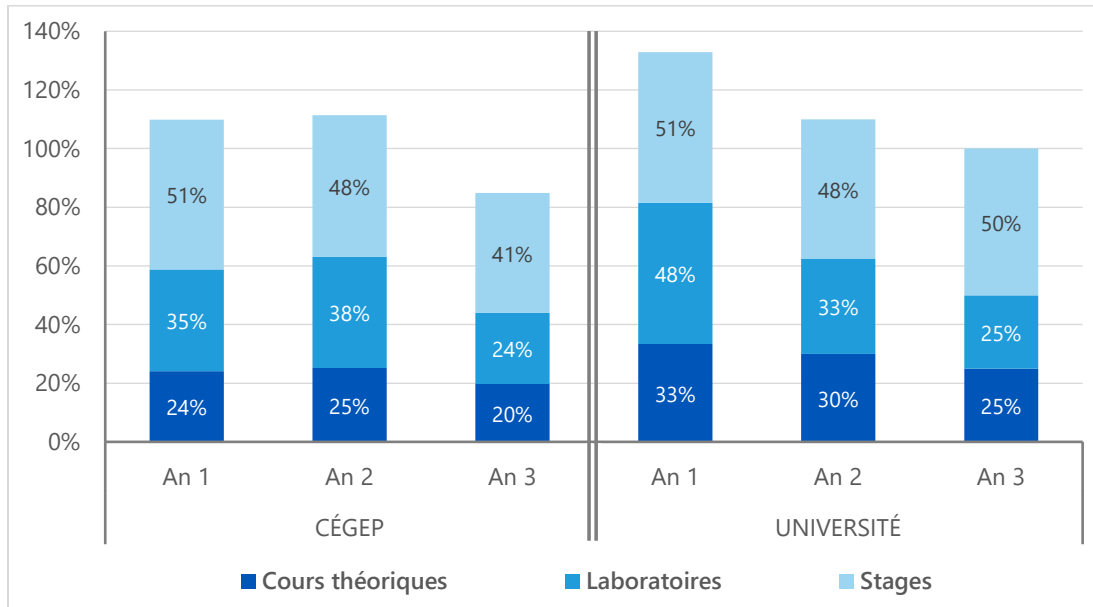
La Figure 7 ci-dessous permet de distinguer la répartition des répondants issus de la formation initiale qui se trouvaient en 1^{re}, 2^e ou 3^e année durant l'hiver 2020 et qui ont considéré que certains types de contenu dans leur programme avaient été affectés.

De façon globale, les répondants issus des deux programmes de formation initiale qui mentionnaient être en 1^{re} et 2^e année ont plus rapporté que ceux mentionnant être en 3^e année que certains types de contenu dans leur programme avaient été affectés.

Les répondants universitaires qui se trouvaient en 1^{re} année durant l'hiver 2020 considèrent, dans une proportion de 10 % supérieure aux répondants collégiaux, que les cours théoriques et les laboratoires de leur programme ont été affectés.

Les stages ont été considérés comme affectés dans une proportion équivalente par les répondants des deux programmes mentionnant avoir été en 1^{re} année (51 %) et en 2^e année (48 %) durant l'hiver 2020. Parmi les répondants mentionnant avoir été en 3^e année, 41 % et 50 % issus de la formation initiale collégiale et universitaire respectivement ont mentionné que leurs stages avaient été affectés.

Figure 7 : Répartition des répondants issus de la formation initiale qui se trouvaient en 1^{re}, 2^e ou 3^e année durant l'hiver 2020 ayant mentionné que les cours théoriques, les laboratoires et les stages de leur programme de formation avaient été affectés par la situation sociosanitaire



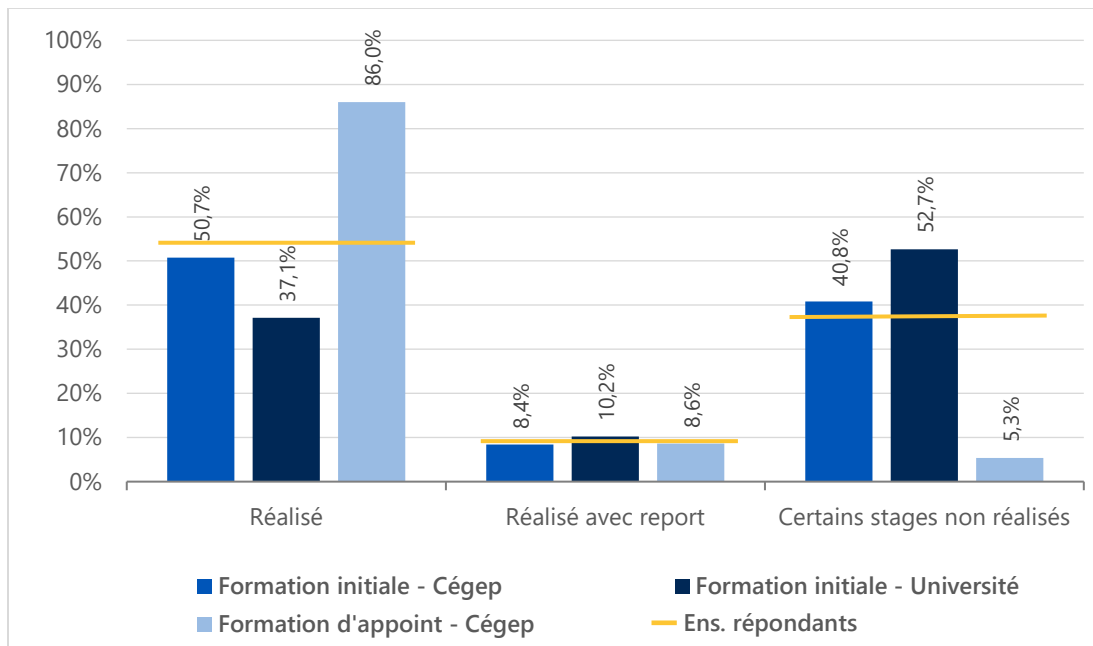
3.4 Stages d'étude

3.4.1 Réalisation des stages

Comme illustré à la Figure 8 ci-dessous, dans l'ensemble, 41 % de répondants collégiaux et 53 % d'universitaires issus de la formation initiale mentionnent ne pas avoir réalisé certains stages de leur programme de formation.

Ce sont donc 59 % de répondants collégiaux, 47 % d'universitaires et 95 % de répondants issus de la formation d'appoint qui mentionnent avoir réalisé à la session prévue ou bien avec des reports tous les stages de leur programme de formation indépendamment de leur mode de réalisation.

Figure 8 : Répartition des répondants ayant mentionné la réalisation partielle ou complète (avec ou sans report) de tous leurs stages pendant la crise sociosanitaire

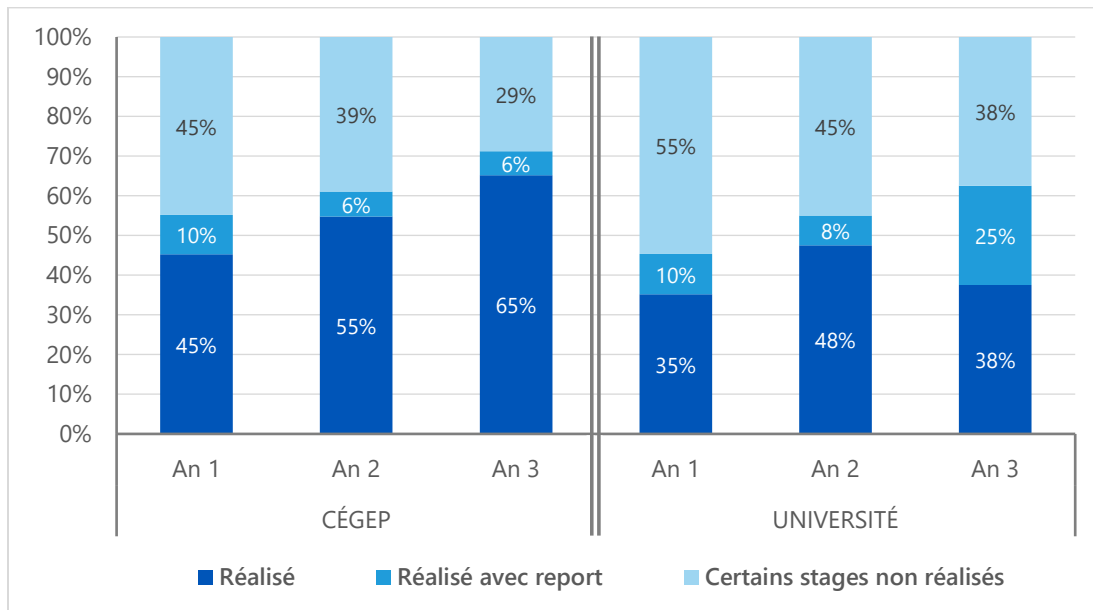


La Figure 9 ci-dessous permet de distinguer la répartition des répondants issus de la formation initiale mentionnant avoir été en 1^{re}, 2^e ou 3^e année durant l'hiver 2020 et qui ont rapporté avoir réalisé tous les stages avec ou sans report proportionnellement à ceux qui ont rapporté les avoir réalisés partiellement.

Les répondants issus des deux programmes mentionnant avoir été en 3^e année durant l'hiver 2020 ont rapporté avoir pu majoritairement effectuer leurs stages d'étude (environ 71 % au collégial et 63 % de niveau universitaire) par rapport aux répondants mentionnant avoir été en 1^{re} ou en 2^e année, et ce, avec plus de report chez les répondants universitaires (25 % versus 6 % au niveau collégial).

Et parmi les répondants issus de la formation initiale collégiale mentionnant avoir été en 1^{re} et en 2^e année durant l'hiver 2020, 55 % et 61 % respectivement rapportent avoir pu réaliser leurs stages avec ou sans report, alors que ce sont 45 % et 56 % d'universitaires respectivement.

Figure 9 : Répartition des répondants issus de la formation initiale qui se trouvaient en 1^{re}, 2^e ou 3^e année durant l'hiver 2020 ayant mentionné la réalisation partielle ou complète (avec ou sans report) de tous leurs stages pendant la crise sociosanitaire

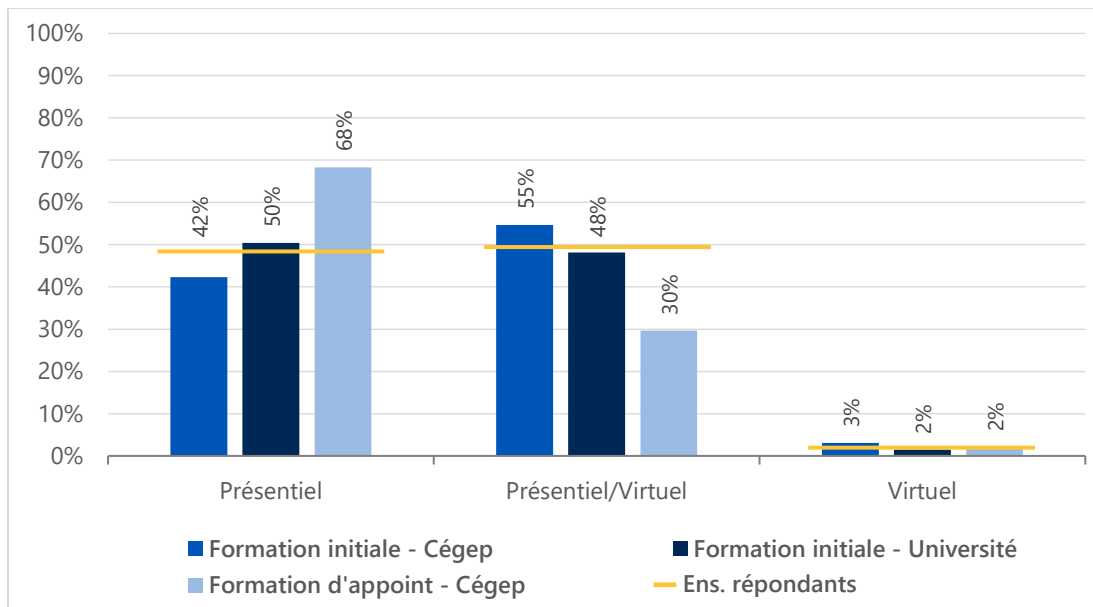


3.4.2 Contexte d'apprentissage des stages

Tel qu'illustré à la Figure 10, environ 50 % des répondants issus de la formation initiale collégiale et universitaire ont mentionné avoir suivi leurs stages d'étude en mode hybride (présentiel et virtuel) et autant en présentiel. Une différence notable est observable chez les répondants formés hors du Québec qui mentionnent avoir suivi leurs stages en présentiel dans 70 % des cas.

Une infime proportion de répondants mentionnent avoir suivi leurs stages uniquement sous un mode virtuel et aucune distinction ne peut être mise en évidence entre les programmes de formation initiale collégiaux et universitaires.

Figure 10 : Répartition des répondants ayant mentionné que les stages ont eu lieu en présentiel, en mode hybride ou exclusivement en virtuel durant leur parcours de formation

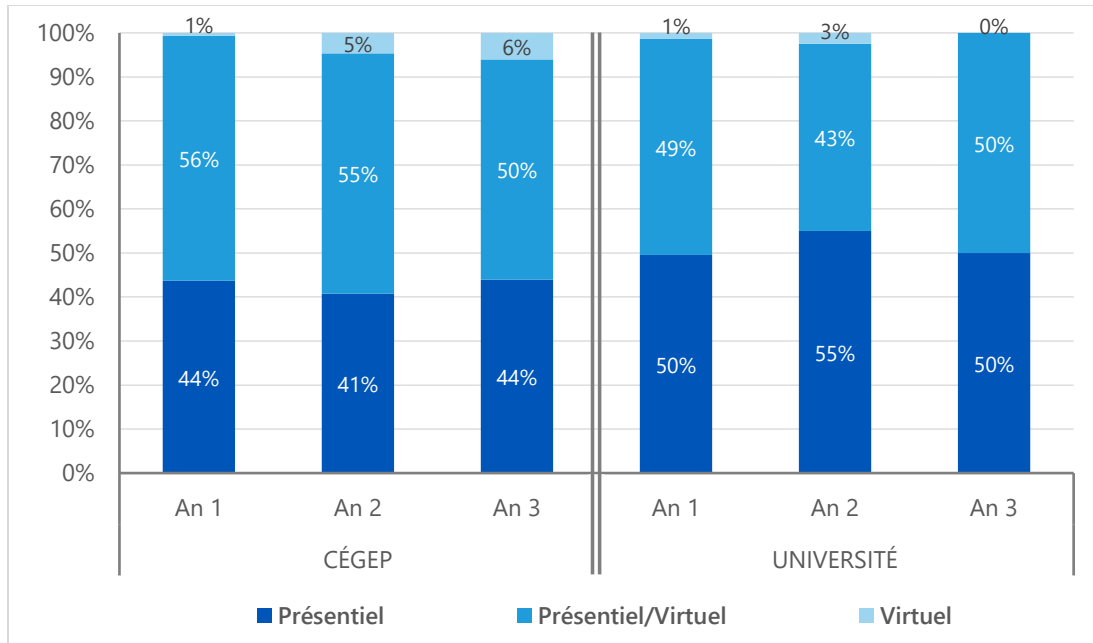


La Figure 11 ci-dessous permet de distinguer la répartition des répondants issus de la formation initiale qui mentionnent avoir été en 1^{re}, 2^e ou 3^e année durant l'hiver 2020 et qui ont réalisé leurs stages d'étude avec des modes d'apprentissage différents.

Alors que parmi les répondants de 1^{re} et de 2^e année, issus de la formation initiale collégiale, légèrement plus de la moitié ont mentionné avoir suivi leur stage en mode hybride, c'est dans une proportion relativement similaire que les répondants issus de l'université ont, quant à eux, mentionné avoir suivi leurs stages en présentiel.

Parmi les répondants issus de la formation initiale collégiale et universitaire qui mentionnent avoir été en 3^e année durant l'hiver 2020, une proportion similaire de répondants des deux programmes (50 %) a rapporté avoir réalisé ses stages en mode hybride. Et c'est une proportion de 44 % et 50 % de répondants issus du cégep et de l'université respectivement qui mentionnent avoir effectué leurs stages en présentiel. Peu de répondants ont rapporté la réalisation de leurs stages sous un mode virtuel.

Figure 11 : Répartition des répondants issus de la formation initiale qui se trouvaient en 1^{re}, 2^e ou 3^e année durant l'hiver 2020 ayant suivi leurs stages d'études en présentiel, en mode hybride ou virtuel.



Il est à noter que parmi les répondants issus de la formation initiale collégiale et universitaire ayant mentionné avoir suivi des stages en mode hybride ou en mode virtuel, plus de 80 % déclarent que la réalisation de stage uniquement en mode virtuel n'est pas un bon substitut au stage en présentiel, et ce, sans distinction de la provenance des parcours de formation.

3.4.3 Appréciation des éléments reliés au déroulement des stages en présentiel dans les établissements de santé

Plus de 80 % des répondants issus de la formation initiale collégiale et universitaire ainsi que ceux issus des programmes d'appoint se sont dit satisfaits et très satisfaits quant à l'exposition à une variété de situations cliniques et à l'intégration des apprentissages réalisés dans le cadre de leur milieu de stage en établissement de santé.

Concernant la supervision ou l'encadrement ainsi que la rétroaction reçue de la part des superviseurs de stage, plus de 90 % des répondants issus des formations initiales et d'appoint mentionnent être satisfaits et très satisfaits.

4 RESSOURCES DE PRÉPARATION À L'EXAMEN

4.1 Travailler en tant que CEPI

Alors que plus de 90 % des répondants ont travaillé en tant que CEPI avant de se présenter à l'examen de l'Ordre, 75 % d'entre eux sont d'avis que c'est un gage de réussite à l'examen professionnel, et ce, indépendamment du résultat que ces répondants ont obtenu à l'examen.

Plus de 80 % des répondants issus de la formation initiale collégiale et universitaire ainsi que ceux issus des programmes d'appoint se sont dit satisfaits et très satisfaits de leur travail en tant que CEPI pour ce qui est de :

- l'exposition à une variété de situations cliniques et de clientèles ;
- l'occasion de consolider des connaissances et des compétences acquises dans le cadre de leur programme d'études.

La moitié des répondants (51 %) ont été satisfaits et très satisfaits de l'occasion de travailler dans différents départements lors de leur travail en tant que CEPI et 20 % mentionnent ne pas pouvoir répondre à cette question d'appréciation ; ce qui pourrait sous-entendre le fait qu'ils n'ont pas eu l'occasion de travailler dans différents départements de leur établissement de santé.

Concernant la supervision ou l'encadrement ainsi que la rétroaction reçue, plus de 75 % des répondants issus des formations initiale et d'appoint mentionnent être satisfaits et très satisfaits. Le soutien reçu, de la part de la direction des soins infirmiers ou des conseillers (ères), a été considéré comme légèrement moins satisfaisant que l'encadrement par 70 % des répondants.

Aucune différence d'appréciation n'a été mise en évidence entre les différents programmes de formation et les cohortes de répondants.

4.2 Ressources suggérées par l'Ordre

L'Ordre met à la disposition des personnes candidates à l'examen professionnel deux ressources payantes sur son site Web : la série vidéo « Si l'examen m'était conté » et le guide de préparation à l'examen professionnel.

Parmi les répondants, 82 % ont utilisé les ressources de l'Ordre pour se préparer à l'examen professionnel. Plus de la moitié d'entre eux (64 %) n'est pas satisfaite de ces ressources alors que plus de 18 % ne les ont pas utilisées.

L'appréciation des répondants par rapport à l'utilisation de ces deux ressources se répartit ainsi :

- Par rapport au guide de préparation : 77 % ont mentionné être insatisfaits et peu satisfaits, 18 % satisfaits et 2 % très satisfaits, 3 % mentionnent ne pas l'avoir utilisé ;
- Par rapport aux capsules vidéo : 52 % ont mentionné être insatisfaits et peu satisfaits, 13 % satisfaits et 1 % très satisfait, 34 % mentionnent ne pas les avoir utilisées.

4.3 Autres ressources de préparation

Plus de 95 % des répondants ont mentionné avoir utilisé d'autres ressources que celles de l'Ordre pour se préparer à l'examen professionnel, notamment les suivantes :

- La référence « Infirmière de poche » a été utilisée comme ressource par plus de 90 % des répondants et considérée comme satisfaisante et très satisfaisante par plus de 76 % d'entre eux.
- Les ateliers de préparation offerts au sein des établissements de santé ainsi que la référence « Tutorat Soins infirmiers » de Sylvie Rochon ont été utilisés comme ressources préparatoires par environ 60 % des répondants. Le « Tutorat Soins infirmiers » a été considéré comme une ressource satisfaisante et très satisfaisante par 74 % des répondants qui l'ont utilisée alors que les ateliers ont été appréciés de la sorte par 63 % des répondants.
- Parmi les répondants, 41 % se sont préparés à l'examen en utilisant les ateliers de préparation offerts par leur établissement d'enseignement et les ont considérés comme satisfaisants et très satisfaisants dans plus de 60 % des cas.

Finalement, d'autres ressources préparatoires ont été utilisées par 39 % de répondants dont plus de 77 % mentionnent leur satisfaction à leur égard. Il s'agit notamment de tutorat et de ressources privées, d'ateliers d'accompagnement et des ressources suivantes :

- Manuels et livres de référence,
- Formation RN101,
- Programme Priima (révision en ligne pour futures infirmières),
- Intégration en soins infirmiers « Pour une préparation efficace aux examens » (Chenelière éducation),
- Vidéos sur les expériences passées d'infirmières ayant passé/échoué à l'examen,

- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec - Comité Jeunesse. (2010) PRN : Comprendre pour intervenir : Guide d'évaluation de surveillance clinique et d'interventions infirmières. 2^e édition Montréal Québec.

5 SYNTHÈSES DES COMMENTAIRES CONCERNANT LES PROGRAMMES DE FORMATION

Les commentaires des personnes candidates ayant répondu au questionnaire ont été recueillis et une variété d'expériences et d'opinions ont été exprimées. Une synthèse des commentaires est présentée ci-dessous selon les parcours de formation. Ces résumés ne prétendent pas représenter l'expérience de chaque personne étudiante de manière exhaustive.

5.1 Formation initiale collégiale

L'apprentissage théorique pendant la pandémie a principalement eu lieu en ligne, avec des cours dispensés de manière adéquate malgré quelques désorganisations liées à la situation d'urgence sociosanitaire. Cependant, les laboratoires ont plus été réalisés en présentiel, ce qui a été jugé bénéfique pour les apprentissages.

Malgré les perturbations, les stages ont été maintenus dans la plupart des cas et ont été enrichissants, bien que certains aient été annulés ou remplacés par des activités compensatoires. Certains collègues ont fait preuve de flexibilité pour éviter les perturbations liées à la situation sociosanitaire et ont trouvé des solutions pour maintenir au maximum les stages et les laboratoires.

Les ressources à domicile ont été utiles pour suivre les cours théoriques avec des commentaires constructifs de la part du corps enseignant pour améliorer les compétences.

Certaines personnes étudiantes ont exprimé leur satisfaction quant à leurs études et à leurs stages, trouvant que les apprentissages à la fois théoriques et pratiques les préparaient bien à la réalité de la profession. Cependant, d'autres personnes étudiantes ont signalé des difficultés liées notamment à la transition vers l'apprentissage en ligne, le fait que des stages aient été annulés ou réduits et que la charge de travail a parfois été accrue pour assurer la réussite aux cours.

Il y a eu des variations dans l'expérience d'apprentissage ; certaines personnes étudiantes préférant l'apprentissage en ligne tandis que d'autres ont trouvé difficile de se concentrer et de s'adapter à ce mode d'enseignement. De plus, certaines personnes étudiantes ont rencontré des difficultés financières pendant la pandémie et ont dû travailler à temps partiel pour subvenir à leurs besoins.

L'expérience globale a été relativement positive pour certaines personnes étudiantes, tandis que d'autres ont exprimé des préoccupations quant à la qualité de l'enseignement en ligne et à l'impact sur leurs apprentissages et leur pratique. Malgré les défis rencontrés, les personnes étudiantes mentionnent que leur établissement d'enseignement a fait de son mieux pour assurer la continuité des apprentissages et a apporté des ajustements pour atténuer les perturbations causées par la crise sociosanitaire.

5.2 Formation initiale universitaire

La crise sociosanitaire amorcée durant l'hiver 2020 a eu des impacts variables sur les personnes étudiantes en sciences infirmières. Certaines ont apprécié le temps ajouté pour leurs lectures et ont constaté peu de perturbations dans leur formation. Les laboratoires ont bien été réalisés et ont favorisé les apprentissages. Certaines personnes étudiantes affirment que les cours et laboratoires de spécialités ont été excellents, notamment en périnatalité et santé mentale. Les expériences de stage ont été globalement satisfaisantes.

Les répondants mentionnent que certaines universités semblent avoir offert une formation de qualité et ont bien soutenu les personnes étudiantes pendant la pandémie. Malgré la transition vers l'enseignement en ligne, les stages et les laboratoires qui sont restés en présentiel leur ont permis de renforcer les apprentissages. Certains répondants mentionnent avoir réussi à exceller malgré les difficultés. Ils mentionnent que les examens offerts par leur établissement d'enseignement sont demeurés rigoureux.

Certains répondants ont souligné une expérience globalement positive, en appréciant le fait d'avoir la possibilité d'effectuer des stages en mode hybride ou en personne. Cependant, d'autres ont rencontré des difficultés avec les cours en ligne, notamment en raison de problèmes de communication. Certains cours, laboratoires et stages ont été annulés, réduits ou reportés, impactant ainsi les apprentissages, mais également les situations de stress que pouvaient vivre certains.

Certains répondants ont critiqué la qualité des cours en ligne et ont mentionné un manque de préparation pour l'examen de l'Ordre. L'apprentissage pratique a été limité en raison des annulations de certains laboratoires et de la réduction des heures de certains stages. Des répondants ont exprimé leur insatisfaction quant à la diminution de l'interaction et de la motivation à suivre des cours en ligne et à la diminution de l'accessibilité aux laboratoires et au matériel durant la crise sociosanitaire.

Le corps professoral et enseignant a été perçu de manière variable; certains étant décrits comme incompetents ou peu disponibles, tandis que d'autres ont réussi à s'adapter rapidement à la situation et ont fait preuve d'engagement. Alors que la situation sociosanitaire a eu un impact négatif sur certains stages et activités cliniques, certains étudiants ont dû fournir des efforts supplémentaires pour compenser les limitations.

Globalement, les répondants se sentent satisfaits de l'adaptation dont ont fait preuve les universités et estiment que leurs apprentissages ont été similaires à ceux qu'ils auraient

reçus en classe, bien que certains aient rencontré des difficultés spécifiques liées à l'enseignement en ligne.

5.3 Formation destinée aux personnes candidates formées hors du Québec

La situation sociosanitaire ne semble pas avoir eu d'impact majeur sur les formations d'appoint (AEC) des personnes candidates formées hors du Québec. Cependant, certaines ont trouvé leur programme plus difficile et anxiogène. Les cours et les stages ont été considérés comme complets et pertinents pour les situations cliniques les plus courantes, mais certains domaines, tels que la pédiatrie et la maternité, n'ont pas été enseignés de manière exhaustive.

Certaines personnes candidates ont vécu des craintes et des difficultés liées à la situation, notamment en ce qui concerne les examens et les stages. Parfois, la pratique clinique a été limitée ou inexistante, ce qui a été frustrant dans un cursus de formation d'appoint. Les cours théoriques se sont bien déroulés, mais les laboratoires offerts en ligne n'ont pas été toujours très bénéfiques. Certaines personnes étudiantes ont trouvé la période d'apprentissage stressante, ce qui a rendu l'assimilation des cours un peu plus difficile.

Les répondants mentionnent que le corps enseignant a fait de son mieux pour faciliter les apprentissages dans de nouveaux environnements. Et certains ont exprimé leur satisfaction quant au soutien reçu tout au long de leur parcours et de leurs stages, ce qui a contribué à la réussite de leur parcours de formation. Malgré quelques cours offerts en ligne, l'expérience d'apprentissage a été globalement satisfaisante et enrichissante. Les stages ont été réalisés majoritairement en présentiel, offrant des opportunités de mettre en application les connaissances et les compétences.

En conclusion, malgré les défis rencontrés pendant la pandémie, de nombreuses personnes candidates formées hors du Québec ont trouvé leur expérience d'apprentissage satisfaisante dans le cadre de leur formation d'appoint.

6 SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES CONCERNANT LE TRAVAIL EN TANT QUE CEPI

Les commentaires des personnes candidates ayant répondu au questionnaire ont été recueillis et une variété d'expériences et d'opinions ont été exprimées. Une synthèse des commentaires est présentée ci-dessous selon les parcours de formation. Ces résumés ne prétendent pas représenter l'expérience de chaque personne étudiante de manière exhaustive.

6.1 Répondants en provenance de la formation initiale collégiale

Les répondants issus de la formation initiale collégiale ont trouvé leur expérience de travail en tant que CEPI enrichissante grâce à l'accompagnement et au soutien reçus. Cependant, la pandémie a rendu le travail plus difficile en raison du manque de personnel. Malgré cela, ils mentionnent avoir dû assumer des responsabilités importantes et ont fait preuve d'autonomie.

Certains ont rencontré des difficultés d'adaptation et ont souligné le manque de ressources et de soutien pédagogique. Des critiques ont été formulées concernant le manque de rétroaction de la part du personnel infirmier responsable et du stress intense ressenti en raison d'un manque d'encadrement et d'une charge de travail élevée et intensive. Malgré les difficultés liées à la crise sociosanitaire, l'expérience en tant que CEPI a été appréciée, permettant de consolider les apprentissages, d'acquérir de nouvelles compétences, de développer l'esprit critique et d'acquérir de l'expérience.

Dans l'ensemble, les répondants issus de la formation initiale collégiale ont considéré leurs expériences positives, bien que certains aient trouvé que l'examen de l'Ordre ne reflétait pas toujours la réalité du terrain.

6.2 Répondants en provenance de la formation initiale universitaire

Les répondants issus de la formation initiale universitaire ont exprimé leur reconnaissance pour le soutien reçu de la part de la direction des soins infirmiers et des conseillers(ères) pendant la pandémie. Pour certains, leur expérience en tant que CEPI n'a pas été considérablement affectée et leur aurait même permis de vivre des expériences différentes qu'en temps ordinaire. Pour d'autres, l'expérience leur a permis de consolider les connaissances théoriques, de développer leur jugement clinique et de mettre en pratique leurs compétences dans des situations réelles.

Les répondants ont trouvé leur expérience enrichissante, mais certains ont également exprimé des préoccupations, telles que le stress, l'épuisement et le manque de ressources et de soutien. Certains ont mentionné des difficultés d'intégration dans l'équipe et un manque de soutien général et considèrent que de travailler en tant que CEPI pendant la pandémie a ajouté une complexité et une charge de travail plus importantes. Certains ont mentionné des défis tels que le manque de personnel, la formation raccourcie et le placement rapide à l'urgence en autonomie complète.

Les répondants ont exprimé des préoccupations quant au manque de soutien et d'encadrement en ce qui concerne la préparation à l'examen professionnel, soulignant notamment un manque de préparation spécifique pendant leur expérience en tant que CEPI. Certains ont également signalé un manque de temps concernant les rétroactions

qu'ils auraient pu recevoir sur les situations vécues. Ils auraient eu besoin d'avoir un meilleur encadrement et davantage de soutien de la part du personnel infirmier expérimenté et des conseillers(ères) cliniques pour faciliter la transposition des apprentissages vus dans le cadre de leur formation au milieu professionnel. Certains ont regretté de ne pas avoir été exposés à certaines situations cliniques importantes pour mieux être préparés à l'examen professionnel de l'Ordre.

6.3 Répondants en équivalence de diplôme et de formation

Les répondants issus d'une formation d'appoint ou d'une équivalence de diplôme et de formation ayant travaillé en tant que CEPI ont mentionné avoir fait face à une charge de travail continue et parfois à une absence de personnel infirmier qui n'a pas été remplacé, ce qui a rendu leur expérience stressante.

Malgré le contexte difficile, surtout lors de périodes d'éclosion de COVID-19, l'expérience en tant que CEPI a été enrichissante et a permis le développement de la responsabilité et de l'autonomie. De nombreux répondants ont considéré leur expérience plutôt positive, affirmant qu'il n'y avait pas de différence significative entre leur expérience professionnelle actuelle et celle antérieure à leur arrivée au Québec. L'expérience en tant que CEPI a été jugée enrichissante, offrant de nombreuses opportunités d'apprentissage et de consolidation des connaissances.

Le travail en tant que CEPI a été perçu par plusieurs répondants comme similaire à celui d'une infirmière membre de l'Ordre avec notamment la possibilité de développer des compétences en gestion des priorités et en réflexion critique. Pour certains répondants, une adaptation a été nécessaire au milieu pour s'ajuster à un nouveau contexte et bénéficier d'une certaine autonomie.

Certains répondants ont trouvé que le travail ne faisait pas appel à leurs compétences professionnelles alors que d'autres ont constaté une amélioration de leurs connaissances. Certains répondants ont exprimé leur insatisfaction et ont ressenti un manque de soutien, notamment en raison du manque de personnel. D'autres se sont également plaints du manque d'exposition à une clientèle diversifiée et du manque de temps pour se consacrer à la préparation de l'examen professionnel. Les répondants ont remarqué que le travail en tant que CEPI n'avait pas toujours été bien représenté dans les questions de l'examen l'Ordre.

7 CONCLUSIONS

L'urgence sanitaire mondiale déclarée en mars 2020 a fragilisé les deux derniers mois de la session d'hiver dans la plupart des établissements d'enseignement et de santé du Québec. Les mesures de santé publique ont rapidement été mises en place et les milieux d'enseignement et de formation ont dû s'adapter urgemment pour assurer la rentrée de septembre 2020.

Le questionnaire sur l'expérience de la formation, pendant la situation sociosanitaire déclenchée par la pandémie de COVID-19, administré aux personnes candidates à l'examen professionnel, a permis de recueillir plusieurs renseignements qui, au vu des caractéristiques de l'échantillon des répondants (taille de l'échantillon, parcours de formation, année d'étude à l'hiver 2020), sont considérés comme représentatifs de l'ensemble des personnes candidates ayant participé à la séance de l'examen de septembre 2022.

L'analyse du cycle d'études a démontré que les répondants qui se sont présentés à la séance d'examen de septembre 2022 ont eu à composer avec les mesures d'adaptation d'une durée variable selon qu'ils étaient en 1^{re}, 2^e ou 3^e année de leur programme de formation initiale lorsque la crise sociosanitaire a été amorcée en mars 2020. Les résultats montrent que les répondants qui ont eu à composer le plus longtemps avec les mesures d'adaptation (*i.e.* ceux qui mentionnent avoir été en 1^{re} année à l'hiver 2020) sont ceux qui ont le mieux performé à l'examen professionnel, peu importe le milieu de formation dont ils sont issus.

A priori, il n'y a donc pas de lien direct entre la durée des études pendant laquelle les répondants ont dû composer avec les mesures d'adaptation mises en place dans les établissements d'enseignement et le niveau de réussite à l'examen.

Quelques pistes d'hypothèses se dégagent de ce constat. La première serait que les mesures d'adaptation ont perturbé d'une moindre manière les répondants qui mentionnaient être en 1^{re} année à l'hiver 2020 parce qu'elles sont survenues tôt dans leur cursus de formation, offrant ainsi une plus grande marge d'adaptation. La seconde, liée à la première, serait que les mesures d'adaptation sont survenues à un moment plus sensible dans la formation des répondants qui mentionnaient être en 2^e ou en 3^e année à l'hiver 2020, c'est-à-dire au moment où la formation didactique et clinique dans les programmes de formation est plus conséquente.

L'appréciation des éléments de contenu et du programme de formation suivi par les répondants démontre que :

Concernant des modifications apportées dans les programmes

La majorité (70 %) des répondants ont rapporté que des modifications avaient été apportées à leur programme de formation durant la période de crise sociosanitaire.

Concernant la durée de certaines parties des programmes

Bien que 90 % des répondants rapportent que la durée globale de leur programme de formation initiale n'a pas été modifiée, une assez bonne proportion (un peu plus de 50 %) a rapporté que la durée de certaines parties de leur programme avait été affectée et ce peu importe l'année de formation (1^{re}, 2^e ou 3^e année) atteinte au début de la crise sociosanitaire amorcée en mars 2020.

Concernant le type de contenu affecté

Une plus grande proportion (environ 50 %) de répondants a rapporté que les stages avaient été affectés comparativement aux cours théoriques et aux laboratoires (environ 30 %) et ce, tant au niveau collégial qu'universitaire.

Les répondants qui mentionnent avoir été en 1^{re} et en 2^e année à l'hiver 2020 sont ceux qui ont le plus fréquemment rapporté un impact sur les cours théoriques et les laboratoires, ce qui est compatible avec le fait que la majorité de ce type de contenu survienne avant la 3^e année de formation. En revanche, l'impact sur les stages a été rapporté dans une même proportion pour l'ensemble des répondants, peu importe le programme et l'année de formation (1^{re}, 2^e ou 3^e année) atteinte au début de la crise sociosanitaire en mars 2020.

Concernant la réalisation des stages d'étude

Une proportion non négligeable de répondants issus de la formation initiale a rapporté qu'elle n'avait pas pu réaliser certains de ses stages (41 % et 53 % cégep et université respectivement). Cette proportion était moindre (29 % et 38 % pour le collégial et l'universitaire respectivement) pour les répondants qui étaient en 3^e année lorsque la crise sociosanitaire a été déclenchée en mars 2020; ce qui suggère que les mesures d'adaptation prises par les milieux d'enseignement et de formation ont permis de prioriser le maintien des stages cruciaux survenant en dernière année de formation.

Malgré ce constat, 59 % et 47 % des répondants issus des programmes de formation initiale collégiale et universitaire respectivement ont rapporté avoir pu réaliser leurs stages, pour la majorité dans les délais prescrits.

À noter que la proportion des répondants, qui ont rapporté n'avoir pu compléter certains de leurs stages, était plus élevée chez les répondants universitaires alors qu'ils ont généralement mieux performé à l'examen que les répondants collégiens. Il est donc

difficile d'imputer la mauvaise performance à l'examen de septembre 2022 à la réalisation partielle de l'ensemble des stages.

Concernant le mode de réalisation des stages d'étude

De façon générale, les répondants ont rapporté avoir réalisé leurs stages principalement en présentiel ou en mode hybride dans des proportions relativement similaires, le recours au mode virtuel étant marginal (3 % et moins des répondants).

Aucune distinction évidente n'a pu être établie entre les parcours de formation initiale en ce qui a trait au recours à l'un ou l'autre des modes de réalisation des stages.

Concernant le niveau de satisfaction des répondants par rapport à leurs stages d'étude et leur travail en tant que CEPI

Pour une très grande majorité (plus de 80 %) de répondants issus de la formation initiale collégiale et universitaire, l'exposition à une variété de situations cliniques dans le cadre des stages de leur programme ainsi que dans leur travail en tant que CEPI a été très appréciée.

Pour l'ensemble des répondants et ce indépendamment de leur programme de formation, la supervision, l'encadrement et les rétroactions reçues dans le cadre de leur travail en tant que CEPI ont été moins appréciés que dans le cadre de leurs stages d'étude (75 % des répondants satisfaits et très satisfaits versus plus de 90 % respectivement). Globalement, le niveau de satisfaction s'est néanmoins avéré assez élevé.

Concernant les ressources de préparation à l'examen professionnel : travailler en tant que CEPI et autres ressources

Alors que plus de 90 % des répondants ont travaillé en tant que CEPI avant de se présenter à l'examen, 75 % d'entre eux sont d'avis que c'est un gage de réussite à l'examen et ce, indépendamment du résultat que ces répondants ont obtenu à la session d'examen de septembre 2022.

Une très grande majorité de répondants ont rapporté se préparer à l'examen grâce aux ressources disponibles ; 82 % d'entre eux utilisent les ressources mises à la disposition par l'Ordre et 95 % utilisent d'autres ressources. Aucune distinction n'a pu être observée quant au type de ressources privilégiées entre les divers profils de répondants et de parcours de formation. Abstraction des ateliers de préparation offerts au sein des établissements de santé et des établissements d'enseignements, toutes les ressources sont privées.

Et le taux de satisfaction des répondants concernant les autres ressources est globalement plus élevé (entre 60 et 76 %) que pour les ressources mises à la disposition par l'Ordre (14 % et 20 %).

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire administré aux personnes candidates à l'examen professionnel du 22 septembre 2022

Candidats - Examen de l'OIIQ - séance du 26 septembre 2022

À la suite des résultats de l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) à sa séance du mois de septembre 2022, le bureau du Commissaire à l'admission aux professions a décidé de lancer une vérification sur la situation. La vérification porte sur l'examen en tant que tel, de même que sur la formation et la préparation à l'examen des personnes candidates.

Ce questionnaire vise à recueillir des informations concernant la formation et la préparation des candidats qui se sont présentés à l'examen de l'OIIQ de la séance du 26 septembre 2022.

Le questionnaire a été bâti de sorte qu'il s'adapte aux réponses cochées par le répondant. Ainsi, en fonction des réponses cochées, il se peut qu'une section ou qu'un certain nombre de questions ne vous soient pas proposées parce qu'elles ne s'appliquent pas à votre réalité. Cela implique qu'il se peut que vous n'ayez pas à répondre à l'ensemble des questions contenues dans ce questionnaire.

Veuillez prendre note que vos réponses demeureront confidentielles, au seul usage de l'équipe d'enquête.

Nous aimerions recevoir vos réponses au plus tard le vendredi 24 février 2023.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec le bureau du Commissaire à l'admission aux professions : commissaire@opq.gouv.qc.ca

1. Vos coordonnées*

Nom

Prénom

Adresse courriel

2. Veuillez sélectionner le dernier diplôme obtenu vous ayant permis de vous inscrire à l'examen professionnel de l'OIIQ : *

- ☐ DEC en soins infirmiers
- ☐ Baccalauréat en sciences infirmières
- ☐ AEC « Intégration à la profession infirmière » (programme de formation d'appoint pour les personnes formées à l'étranger)
- ☐ Autre (précisez)

3. Lorsque la pandémie a débuté (mars 2020), où en étiez-vous dans votre parcours de formation (veuillez préciser l'année d'études et la session) ?*

- ☐ année d'études
- ☐ session

4. La séance d'examen de l'OIIQ du 26 septembre 2022 correspondait à votre : *

- ☐ Première tentative
- ☐ Deuxième tentative
- ☐ Troisième tentative

5. En ce qui concerne l'examen professionnel de l'OIIQ de la séance du 26 septembre 2022 : *

	Oui	Non
Les mises en situation étaient claires	☐	☐
Les questions étaient claires	☐	☐
Les choix de réponse étaient clairs	☐	☐
Tous les sujets abordés à l'examen ont été vus dans le cadre de votre programme d'études (dans les cours, les laboratoires ou les stages)	☐	☐
Certains sujets abordés à l'examen ont été vus dans le cadre de votre programme d'études et d'autres sujets ont été vus dans le cadre de votre travail (externe ou CEPI)	☐	☐
Le niveau de difficulté de l'examen était acceptable	☐	☐

6. Avez-vous utilisé des ressources offertes par l'OIIQ dans le cadre de votre préparation à la séance de l'examen du 26 septembre 2022 ? *

- ☐ oui
☐ non

7. Veuillez indiquer votre degré de satisfaction par rapport à l'utilité des ressources suivantes proposées par l'OIIQ pour la préparation à l'examen : *

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Ressource non utilisée
Guide préparation à l'examen professionnel	☐	☐	☐	☐	☐
Capsules vidéo "Si l'examen m'était conté"	☐	☐	☐	☐	☐

8. Avez-vous suivi d'autres formations ou utilisé d'autres ressources que celles proposées par l'OIIQ pour vous aider dans le cadre de la préparation à la séance d'examen du 26 septembre 2022 (guides, formations, accompagnement/coaching, etc) ? *

- ☐ oui
☐ non

9. Quelle(s) ressource(s) ou formation(s) autres que celles proposées par l'OIIQ avez-vous utilisées pour vous préparer à la séance d'examen du 26 septembre 2022 ? (plusieurs choix de réponse possibles) *

- ☐ Formation "Tutorat Soins infirmiers" (Sylvie Rochon)
☐ Formation "Infirmière de poche"
☐ Ateliers de préparation offerts par un établissement de santé/CIUSSS/CISSS
☐ Ateliers de préparation offerts par votre établissement d'enseignement
☐ Autres ressources ou formations (précisez)

10. Veuillez indiquer votre degré de satisfaction par rapport à l'utilité des ressources offertes par d'autres organisations pour la préparation à l'examen : *

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Ressource(s) non utilisée(s)
Formation "Tutorat Soins infirmiers" (Sylvie Rochon)	☐	☐	☐	☐	☐
Formation "Infirmière de poche"	☐	☐	☐	☐	☐
Ateliers de préparation offerts par un établissement de santé/CIUSSS/CISSS	☐	☐	☐	☐	☐
Ateliers de préparation offerts par votre établissement d'enseignement	☐	☐	☐	☐	☐
Autres ressources / formations	☐	☐	☐	☐	☐

11. Votre établissement d'enseignement a-t-il procédé à des changements dans votre programme d'études en raison de la pandémie ?*

- ☐ oui
☐ non

12. En raison de la pandémie, la durée globale de votre programme d'études : *

- ☐ Première tentative
☐ Deuxième tentative
☐ Troisième tentative

13. La pandémie a-t-elle affecté la durée de certaines parties de votre programme d'études ?*

- ☐ oui
☐ non

14. Veuillez préciser quelle(s) partie(s) de votre programme d'études a/ont été affectée(s) par la pandémie (plusieurs choix de réponse possibles) : *

- ☐ les cours théoriques
☐ les laboratoires
☐ les stages

15. Au cours de votre programme d'études, en raison de la pandémie, certaines sessions ont-elles été plus intensives que d'habitude (ajout de cours ou d'heures de formation dans une même session) ?*

- ☐ oui
☐ non

16. Dans le cadre de la pandémie, les stages ont eu lieu : *

- ☐ uniquement en présentiel
- ☐ uniquement en virtuel
- ☐ en partie en présentiel et en partie en virtuel

17. Concernant les stages réalisés en présentiel dans le cadre de votre programme d'études, veuillez compléter le tableau ci-dessous :

	Nom de l'établissement dans lequel vous avez réalisé votre stage (veuillez lister l'ensemble des établissements)	Service/département de l'établissement dans lequel vous avez réalisé vos stages	Durée du stage (veuillez préciser s'il s'agit de jours, semaines ou de mois)	Session du programme d'études concernée (indiquez s'il s'agit de la première session, deuxième, etc.)	Dates (mois et année)
1					
2					
3					
4					
5					
6					

18. Veuillez indiquer votre degré de satisfaction par rapport à différents éléments liés au déroulement de vos stages (en présentiel) dans les établissements de santé : *

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Ressource(s) non utilisée(s)
L'exposition à une variété de situations cliniques	☐	☐	☐	☐	☐
L'intégration des apprentissages réalisés dans le cadre de vos cours	☐	☐	☐	☐	☐
La supervision ou l'encadrement reçus de la part de vos préceptrices/superviseuses de stage	☐	☐	☐	☐	☐
La rétroaction reçue de la part de votre préceptrice/superviseuse de stage	☐	☐	☐	☐	☐

19. Selon vous, la formule du stage en virtuel est-elle un bon substitut au stage en présentiel ?*

- ☐ oui
- ☐ non
- ☐ Ne s'applique pas, aucun stage n'a été réalisé en virtuel

20. Étant donné le contexte de la pandémie, avez-vous pu réaliser tous les stages (en présentiel ou en virtuel) de votre programme d'études ?*

- ☐ oui, tous les stages de mon programme d'études ont été réalisés au cours de la session prévue
- ☐ oui, tous les stages de mon programme d'études ont été réalisés, mais certains ont dû être reportés à une session ultérieure
- ☐ non, certains stages prévus à mon programme d'études n'ont pas pu être réalisés

21. Globalement, comment décririez-vous votre expérience d'apprentissage au cours de votre programme d'études (cours, laboratoires et stages) en soins infirmiers/sciences infirmières, en contexte de pandémie ?*

22. Au cours de vos études, avez-vous travaillé comme externe ?*

- ☐ oui
- ☐ non

23. Concernant vos périodes de travail en tant qu'externe, veuillez compléter le tableau ci-dessous :

	Nom de l'/des établissement(s) dans lequel/lesquels vous avez travaillé en tant qu'externe (veuillez lister l'ensemble des établissements)	Service(s)/département(s) de l'/des établissement(s) dans lequel/lesquels vous avez travaillé en tant qu'externe	Durée de l'expérience de travail par établissement (veuillez préciser s'il s'agit de semaines ou de mois)	Nombre d'heures de travail moyen par semaine	Dates (mois et année)
1					
2					
3					
4					
5					
6					

24. Avant de vous présenter à la séance d'examen du 26 septembre 2022, travailliez-vous comme CEPI ?*

- ☐ oui
- ☐ non

25. Concernant vos périodes de travail en tant que CEPI, veuillez compléter le tableau suivant :

	Nom de l' / des établissement(s) dans lequel/lesquels vous avez travaillé en tant que CEPI (veuillez lister l'ensemble des établissements)	Service(s)/département(s) de l' /des établissement(s) dans lequel/lesquels vous avez travaillé en tant que CEPI	Durée de l'expérience de travail par établissement (veuillez préciser s'il s'agit de semaines ou de mois)	Nombre d'heures de travail moyen par semaine	Dates (mois et année)
1					
2					
3					
4					
5					
6					

26. Pensez-vous que le fait de travailler comme CEPI améliore les chances de réussir à l'examen de l'OIIQ ?*

- ☐ oui
☐ non

27. Veuillez indiquer votre degré de satisfaction par rapport à différents éléments liés à votre travail en tant que CEPI dans les établissements de santé : *

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Ressource(s) non utilisée(s)
L'exposition à une variété de situations cliniques et de clientèles	☐	☐	☐	☐	☐
L'opportunité de travailler dans différents départements	☐	☐	☐	☐	☐
La consolidation des connaissances/compétences acquises dans le cadre de votre programme d'études	☐	☐	☐	☐	☐
La supervision ou l'encadrement reçu de la part de votre infirmière superviseure	☐	☐	☐	☐	☐
La rétroaction reçue de la part de votre infirmière superviseure	☐	☐	☐	☐	☐
Le soutien reçu de la part de la DSI ou des conseillères	☐	☐	☐	☐	☐

28. Globalement, comment décririez-vous votre expérience de travail en tant que CEPI, en contexte de pandémie ? *

Le questionnaire est terminé. Merci beaucoup pour votre participation.
La fenêtre peut être fermée.

Annexe 2 : Représentativité des répondants comparativement à l'ensemble des personnes candidates

Tableau 1 : Répartition des parcours de formation des répondants comparativement à l'ensemble des personnes candidates présentes à l'examen

	Candidats à l'examen	Candidats répondants
Cégep – DEC pour auxiliaire (prog. 180.B0)	3,8 %	4,7 %
Cégep – DEC (prog. 180.A0)	62,1 %	58,3 %
Hors Québec	14,9 %	19,5 %
Équivalence de diplôme et de formation	0,7 %	0,6 %
Formation d'appoint prescrite – AEC (CWA.0B/0K)	12,0 %	16,1 %
Stage en milieu clinique prescrit	2,2 %	2,7 %
Université	19,2 %	17,5 %
TOTAL (n)	2904	1505

Tableau 2 : Selon le parcours de formation, répartition des taux de réussite à l'examen professionnel des répondants comparativement à l'ensemble des personnes candidates présentes à l'examen

	Candidats à l'examen	Candidats répondants
Cégep – DEC pour auxiliaire (prog. 180.B0)	34,5 %	31,4 %
Cégep – DEC (prog. 180 A0)	45,8 %	37,1 %
Hors Québec (toute provenance)	15,3 %	14 %
Université	69,2 %	62,5 %

Tableau 3 : Selon le parcours de formation, répartition des répondants comparativement à l'ensemble des personnes candidates présentes à l'examen ayant effectué un externat et/ou ayant travaillé en tant que CEPI

	Externat		CEPI	
	Candidats à l'examen	Candidats répondants	Candidats à l'examen	Candidats répondants
Cégep – DEC pour auxiliaire	-	-	54,5 %	55,7 %
Cégep – DEC	52,5 %	55,5 %	92,6 %	93,2 %
Hors Québec (toute provenance)	-	-	68,8 %	72,7 %
Université	68,7 %	68,6 %	94,1 %	93,2 %

Tableau 4 : Répartition des répondants ayant réussi l'examen en fonction du nombre de reprises comparativement à l'ensemble des personnes candidates présentes à l'examen

	Candidats à l'examen	Candidats répondants
Réussite 1 ^{re} fois	1222 (92,8 %)	526 (94,9 %)
Réussite 2 ^e fois (reprise 1)	53 (4 %)	14 (2,5 %)
Réussite 3 ^e fois (reprise 2)	40 (3 %)	14 (2,5 %)
Réussite 4 ^e fois (reprise 3)	2 (0,2 %)	-
TOTAL DE RÉUSSITE (n)	1317	554

Annexe 3 : Répartition des répondants en fonction des programmes de formation offerts dans les établissements d'enseignement au Québec

Tableau 5 : Répartition des répondants en fonction des établissements d'enseignement collégiaux

Établissements d'enseignement collégiaux	Prog. 180.B0	Prog. 180.A0	Prog. CWA.0B/0K	Répondants (n)
CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY		1		1
CÉGEP HERITAGE		3		3
COLLÈGE DE LA POCATIÈRE		4		4
CHAMPLAIN COLLEGE – LENNOXVILLE		5		5
CÉGEP DE MATANE		5		5
CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ILES		6		6
COLLEGE ELLIS – CAMPUS LONGUEUIL		6		6
CÉGEP DE THETFORD		6		6
CÉGEP BEAUCE-APPALACHES		7		7
CÉGEP SAINT-FÉLICIEN		7		7
CÉGEP DE BAIE-COMEAU		8		8
CÉGEP DE ROSEMONT		9		9
CÉGEP SOREL-TRACY		10		10
CÉGEP DE GRANBY		10		10
CÉGEP DE RIMOUSKI		11		11
CÉGEP DE SEPT-ÎLES	2	8	2	12
CÉGEP RIVIÈRE-DU-LOUP		12		12
CÉGEP DE JONQUIÈRE		12		12
CÉGEP DE L'OUTAOUAIS		13		13
COLLÈGE D'ALMA		14		14
CHAMPLAIN COLLEGE – SAINT-LAMBERT		15		15
CÉGEP GÉRALD-GODIN		15		15
CÉGEP VALLEYFIELD		15		15
CÉGEP VICTORIAVILLE		16		16
CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU		16		16
VANIER COLLEGE		16		16
CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À JOLIETTE		18		18
CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON		18		18
CÉGEP LIONEL-GROULX		16	2	18
CÉGEP DE SAINTE-FOY		19		19
CÉGEP SHAWINIGAN		21		21
CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE		22		22
COLLÈGE DAWSON		24		24
CÉGEP DE DRUMMONDVILLE	2	22		24
CÉGEP DE CHICOUTIMI	1	23		24
CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES		25		25

Établissements d'enseignement collégiaux	Prog. 180.B0	Prog. 180.A0	Prog. CWA.0B/0K	Répondants (n)
CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMIS-ROUYN-NORANDA		30		30
CÉGEP DE SAINT-LAURENT		33		33
CÉGEP MONTMORENCY	4	30		34
CÉGEP DE MAISONNEUVE		35		35
CÉGEP DE SHERBROOKE		36	1	37
CÉGEP SAINT-JÉRÔME	10	29		39
CÉGEP GARNEAU		40		40
CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU	20	28		48
CÉGEP EDOUARD-MONTPETIT		15	40	55
CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL		30	52	82
CÉGEP DE LIMOILLOU	13	15	59	87
CÉGEP BOIS-DE-BOULOGNE	18	76		94
CÉGEP JOHN ABBOTT		23	87	110
TOTAL	70	878	243	1191

Tableau 6 : Répartition des répondants en fonction des établissements d'enseignement universitaires

Établissements d'enseignement universitaires	Répondants (n)
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS	4
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI	12
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES	14
UNIVERSITÉ MCGILL	30
UNIVERSITÉ LAVAL	39
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	54
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	111
TOTAL	264